

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. VICTOR TOURNEUR ET JULES VANNÉRUS

1926
SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

DES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE J. VROMANS & C^{ie}

1926

Deux Médailles de Pèlerinage

I

NOTRE-DAME AUX LARMES, A CALFORT

Miraeus reproduit dans ses *Opera Diplomatica* (t. III, p. 644) le texte d'un diplôme du 2 novembre 1552, par lequel Robert de Croy, archevêque de Cambrai, autorise les religieuses augustines de Heyndonck, près de Rumpst, dont le monastère en même temps que les biens, avait été ruiné par des inondations, à aller s'établir dans celui de Calfort-lez-Puers. La population du monastère de Heyndonck comprenait vingt-deux personnes, tandis qu'il n'y avait à Calfort que quatre moniales.

Robert de Croy imposait aux nouvelles venues, entre autres obligations, celle d'entretenir à Calfort un hospice ouvert aux pauvres et aux voyageurs; en échange, elles entreraient en possession de tous les biens et droits du monastère et, en premier lieu, d'une relique précieuse entre toutes: les Saintes Larmes de N.-S. (*Cum sacro-sanctis Lacrymarum Christi Salvatoris nostri Reliquiis*).

D'après la tradition, ces larmes avaient été rapportées de Terre-Sainte, à l'époque des croisades, par un moine de l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut.

La chapelle du monastère de Calfort renfermait aussi une statue miraculeuse de N. D., abandonnée là, à une époque reculée, par les eaux du « Molenbeek ». Depuis l'année 1300, elle était invoquée contre les fièvres et attirait une foule de pèlerins.

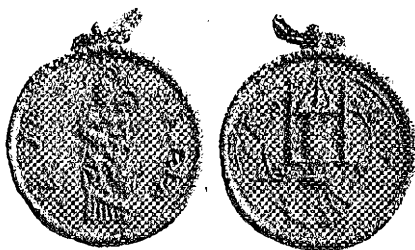
Vint la Réforme; vers 1580, Calfort tomba aux mains des Gueux; les religieuses furent mises en fuite; la relique des Saintes Larmes et le reliquaire qui la contenait devinrent la proie des envahisseurs et disparurent.

Au commencement du XVII^e siècle, l'archevêque de Malines, Matthias Hovius, fit fermer le cloître abandonné; mais

bientôt la dévotion envers la Vierge miraculeuse ayant repris avec une nouvelle ferveur, en 1640 son successeur Jacques Boonen érigea, dans l'ancienne chapelle, la confrérie de N.-D. aux Larmes, que le pape Alexandre VII enrichit de nombreuses indulgences le 15 juin 1661. Un nouveau sanctuaire fut construit en 1662 par l'archevêque André Creusen. Comme, au XIX^e siècle, il tombait en ruines, l'image de N.-D. aux Larmes fut transférée, en 1857, dans l'église paroissiale de Calfort, où elle est encore vénérée aujourd'hui.

Il semble que ce soit en mémoire de la relique perdue que la statue miraculeuse est désignée sous le vocable de « N.-D. aux Larmes » (« O. L. V. ten Traan »), et les nombreux pèlerins qu'elle attire encore de nos jours l'invoquent pour être guéris de maux d'yeux. Nous ne savons si ce vocable était usité dès avant 1580.

Le souvenir de ces anciennes dévotions est conservé par une médaille qui fait partie de notre collection et dont voici la description :



Droit. — Image de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche; les deux personnages sont nimbés. *Lég.* : **AVE - MARIA.**

Revers. — Ostensoir de style gothique dont le pied polylobé supporte un cylindre de cristal contenant trois larmes; ce cylindre est flanqué de deux tourelles ornées, supportant un baldaquin conique; derrière l'ostensoir, une banderole déployée en demi-cercle porte le mot : **CAL-FORT.**

Diamètre : 26 mm.

Cette médaille, faite d'un alliage de plomb et d'étain, est de forme circulaire et munie d'une bélière (brisée).

L'image qu'elle offre de l'ancien reliquaire de Calfort, dis-

paru en 1580, lui donne un certain intérêt; elle semble dater de la seconde moitié du XVI^e siècle et nous montre aussi l'aspect de la statue miraculeuse à cette époque. Au XVII^e siècle, cette statue était affublée déjà, comme la plupart des Vierges de pèlerinages dans les Pays-Bas, de lourds vêtements d'étoffe brodée et munie d'un sceptre et d'une couronne; c'est ainsi qu'elle apparaît sur un drapelet de pèlerinage (1), aux armes de Josse Gillis, abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (1649-1660), et sur les médailles qui se vendent actuellement à Calfort.

Nous tenons à remercier ici M. E.-H. van Heurck et le Rév. M.-C.-J. van den Kerkhoven, vicaire à Calfort, à qui nous devons presque tous les éléments de cette notice.

II

N.-D. DE TER LUCHT, A SAINT-ANDRE-LEZ-BRUGES

Nous avons utilisé, pour la rédaction de l'étude qu'on va lire, les notes rassemblées par feu M. Jules Colens, archiviste de l'Etat à Bruges, décédé en 1918, et qui se proposait d'écrire l'histoire de la seigneurie de Ter Lucht; notre travail est, en quelque sorte, un hommage rendu à la mémoire de cet érudit regretté.

La petite seigneurie de ter Lucht était située sur la rive méridionale du canal de Bruges à Ostende, — l'ancien Yperleet, — à 2km5 environ de Bruges. La tradition populaire rapporte qu'un jour deux matelots découvrirent dans ce lieu, qui était alors solitaire et peu fréquenté, une statue de la Sainte Vierge, placée sur les branches d'un jeune tilleul. Emerveillés de cette trouvaille inattendue, ils prièrent pendant quelques instants, puis avertirent le seigneur et le curé de l'endroit; ce dernier transféra la statue dans l'église paroissiale de Saint-André; mais le lendemain, l'image sainte était revenue miraculeusement à l'endroit où elle avait été découverte. La piété des fidèles se porta désormais vers ce lieu que

(1) E.-H. VAN HEURCK, *Les drapelets de pèlerinage en Belgique*, p. 70.

la Sainte Vierge semblait avoir choisi elle-même pour y être honorée (1).

Légende naïve et banale; ceux qui nous l'ont transmise ne savent rien de l'époque où le prodige se serait produit.

Un procès-verbal de délimitation de la dîme de Saint-Bavon-lez-Bruges, clôturé les 19 et 20 janvier 1587, mentionne l'existence, à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui la chapelle de N.-D. de ter Lucht, « d'un grand et gros têtard de chêne, nommé l'arbrisseau à la Vierge » (2).

Il semble bien qu'à cette époque, la statue avait disparu et peut-être avait-elle péri pendant les troubles de la Réforme; mais l'arbre qui l'avait portée autrefois, qualifié dans le langage populaire d' « arbrisseau » était devenu un grand et gros têtard de chêne; ce chêne avait remplacé lui-même le « jeune tilleul » de la légende, devenu sans doute un vieux tilleul avant de disparaître; il semble donc que le culte de N.-D. de ter Lucht — plus connu dans la région sous le vocable de « O.L.V. van 't boomtje » ou de « O.L.V. ter Linden » — remonte à une époque reculée.

Un procès-verbal de délimitation sans date, mais un peu postérieur à celui de 1587, décrit encore l'« arbrisseau à la Vierge »; un jeune baliveau a remplacé le têtard de chêne (3).

Un terrier de 1610 ne mentionne ni l'arbre ni la statue. Enfin Sanderus, dans la *Flandria Illustrata* (4), donne une vue du château de ter Lucht, où un arbre imposant occupe l'emplacement de la chapelle actuelle, mais le texte qui accompagne la gravure est muet quant au culte qui s'exerçait en ce lieu. Il faut donc supposer que, pendant la première moitié du XVII^e siècle, ce culte n'existait qu'à l'état de souvenir local.

(1) Voir *Het boomken of de Kapel van O. L. V. ter Lucht te Sint-Andries, door den Kanonik G. F. Tanghe*. (Brugge, De Schryver-van Haecke, 1857.)

(2) *I'p een groote dicke eckeltroucke ghenampt het onze vrouwe boomken*. (Arch. de l'Etat à Bruges, acquisitions, n^o 134, cahier f^o 6.)

(3) *Een upgaande boomken dat men onse vrouwe boomken heet*. (Ibid., f^o 8.)

(4) SANDERUS, *Flandria Illustrata* (Cologne, 1641), t. I, p. 292.

Sa restauration paraît avoir été l'œuvre d'André de la Coste, seigneur de Straten, Watermale et autres lieux. Issu d'une illustre famille génoise, il naquit à Bruges et y fut baptisé le 14 mars 1612; à diverses reprises, il fit partie du Magistrat en qualité d'échevin, de bourgmestre de la commune et de bourgmestre des échevins; le 2 mai 1666, il assistait, à Gand, comme député de la ville de Bruges, à l'inauguration de Charles II en Flandre.

Il avait épousé Louise Boddens, dame d'Alveringhem.

Les époux de la Coste-Boddens nous apparaissent comme de pieux personnages; ils étaient inscrits dans la confrérie de N.-D. de la Treille à Lille; un bref du pape Alexandre VII, du 24 avril 1655, les autorisait à faire célébrer une messe quotidienne dans leur chapelle domestique.

André de la Coste avait recueilli la seigneurie de ter Lucht dans l'héritage de sa mère, Liévine de Valencia, et en avait fait l'aveu vers 1645. Il est probable que, vers cette époque, il avait fait placer une statue de la Vierge sur le tronc de l'arbre qui croissait à l'entrée de son domaine, pour perpétuer le souvenir de celle qu'on y vénérât autrefois.

Comme le nombre de ceux qui venaient prier devant cette image allait croissant, en 1663, André de la Coste obtint l'autorisation qu'il avait sollicitée à Rome, d'ériger une chapelle à N.-D. de ter Lucht et d'y faire célébrer la messe; la construction en était achevée en 1664; des brefs pontificaux d'Alexandre VII (24 octobre 1665), d'Innocent XI (17 octobre 1685) et de Benoît XIV (7 mars et 22 mai 1744) enrichirent de privilèges et d'indulgences ce lieu de prière.

La chapelle de ter Lucht, qui appartenait, en 1781, à la douairière Jean de la Coste, née de Stappens, subit en cette année une transformation complète; jusqu'alors, l'autel avait été normalement orienté à l'est; ayant obtenu les autorisations nécessaires de Mgr Brenart, évêque de Bruges, la propriétaire ouvrit la porte d'entrée dans la paroi orientale et reporta à l'ouest un nouvel autel, en marbre de plusieurs couleurs, exécuté, très probablement, par le sculpteur brugeois Pierre Pepers, et qui existe encore.

Une ancienne gravure, dont nous donnons la reproduction pl. VII, et dont le cuivre original repose au musée de Gruuthuse, à Bruges, nous montre l'aspect de la madone de ter Lucht en 1666. Vêtue d'une ample robe brodée et d'un manteau, la Vierge est placée dans une niche en renaissance, dont l'entablement repose sur des colonnes torsées; elle porte sur le bras gauche l'enfant Jésus; elle n'est pas encore munie du sceptre que nous lui verrons plus tard. Au-dessus de la niche, qui est attachée à un arbre, le Père Éternel et le Saint-Esprit; de part et d'autre, des groupes d'anges; en bas, l'écusson d'André de la Coste, auquel, à une époque que nous n'avons pu déterminer, un graveur maladroit a ajouté deux griffons comme supports.

L'ensemble est surmonté de deux chronogrammes formant chacun le millésime de 1666. L'inscription du bas nous apprend qu'en 1664, André de la Coste avait fait dresser, à l'intérieur de la chapelle qu'il avait construite, le vieux tilleul qui, de temps immémorial, servait de support à l'image miraculeuse.

Cette jolie gravure est due au burin de Corneille van Coukercken, qui la dédia au Seigneur de ter Lucht (1).

Aujourd'hui la Vierge, attachée à un tilleul en bois sculpté, occupe une niche en marbre qui surmonte l'autel; elle disparaît presque sous une robe de damas; sa gauche porte l'enfant Jésus et sa droite tient un sceptre démesuré en argent; la mère et l'enfant sont coiffés d'énormes couronnes du même métal. Sous cette parure se dissimule une statue en bois

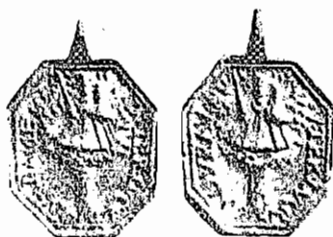
(1) Corneille van Coukercken, né à Anvers le 10 mars 1626, était fils de Lambert, relieur, natif de Bréda et de Gasparine Vereycken. Inscrit dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers, comme fils de maître en 1661-62, il s'établit à Bruges peu de temps après et y épousa, le 2 août 1664, Marie Breyghel, veuve de J.-B. Mueninex, mort le 8 mai 1663. Marie Breyghel était fille de Nicolas Breyghel, imprimeur, venu d'Anvers en 1624 pour s'établir à Bruges à la demande du magistrat. Elle mourut à Bruges le 15 septembre 1678; Corneille van Coukercken la suivit dans la tombe en 1680. Il avait fondé à Sainte-Walburge à Bruges, où elle est enterrée, une messe hebdomadaire pour le repos de son âme. (GAILLARD, *Inscriptions funéraires, Sainte-Walburge*, p. 40.)

sculpté, de 35 centimètres de hauteur, mutilée un peu plus bas que les genoux et dont nous donnons ici la reproduction ;



son style trahit la seconde moitié du XVII^e siècle. Si, comme il est probable, cette Madone est celle qu'André de la Coste proposa, après 1645, à la vénération des pèlerins, elle ne peut qu'avoir été substituée par lui à l'image plus ancienne qui avait péri.

Deux médailles se rattachent à la dévotion dont nous venons de retracer l'histoire ; en voici la reproduction et la description :



I.

Droit : la Vierge, tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche et un sceptre de la main droite, posée sur les branches d'un

arbre. La mère et l'enfant sont vêtus d'une robe d'étoffe et couronnés.

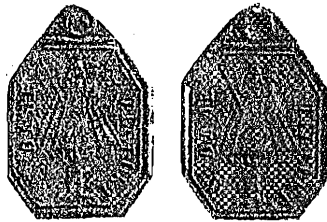
Légende: O.L. VRAV | V. TERLVCKT.

Revers: même représentation.

Légende: N° DAME | DE TERLVCKT.

Médaille octogonale de 22×20 mm., en argent, coulée, munie d'une bélière; poids: 4 gr. 05; XVII^e siècle.

Musée de Gruuthuse à Bruges.



II.

Même représentation.

Légende: N. DAME | DE TERLUKT.

Droit et revers semblables; médaille octogonale, de 19×22 mm., frappée en coquille, dont les deux faces sont soudées l'une à l'autre.

Argent. Poids: 1 gr. 73. XIX^e siècle.

Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale.

La matrice de cette médaille appartient à M. J.-B. Coppieters 't Wallant, à Bruges.

Albert VISART DE BOCARMÉ.



ONSE LIEVE VRAUWE VAN TER LVCHT.

*Maria Van ter lucht, | Dat hy in d'vur' des doods
Bidt wren soen voor mij | My t'lucht des leuens Ty.*

Aenden seer Edelen ende Weerden Heere

Io: Andries de la Coste, Heere vander Straten Watermale
 &c. Burghmeester der Stat van Brugghe die nevens syn Casteel goet
 terlucht in Prochie van S'Andris by Brugghe ten Jaere 1664, heeft op gherecht een schoone
 capelle ter eere van O.L.V. ende daer inne gheslat en den ouden linden boom, inden welcken
 staet het wonderbaer beeldt van O.L.V. terlucht en aldaer van menschen ghenadencken ghe-
 eert en ghemert is gheweest met groote hulp en troest van al die tot haer kunnen toe-
 vlucht hebben ghenomen.

Op ghedreeghen by Corn: van Caukercken